

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

*concernant**le bilan de législature 2021-2026*

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 8 du Règlement de la Municipalité du 5 novembre 2009, la Municipalité entrée en fonction le 1^{er} juillet 2021 a établi, dans les 12 mois suivant son entrée en fonction, un programme de législature définissant ses objectifs et les moyens pour les atteindre, qu'elle a présenté au Conseil communal le 28 juin 2022 (cf. Communication CO22.07). Elle a ainsi déterminé les lignes directrices dans lesquelles elle entend inscrire son action, ainsi que ses objectifs et les actions prioritaires que ceux-ci impliquent pendant la durée de la législature.

Arrivée au terme de la législature, la Municipalité en a fait le bilan, qu'elle a le plaisir de communiquer au Conseil communal, conformément à l'article 10 al. 4 de la Directive de Municipalité du 13 août 2025. Ce bilan reprend les six grands axes du programme de législature. Sans entrer dans les détails de chaque mesure, il indique les principales actions réalisées en ce sens.

Forte des enseignements tirés de ces années intenses, la Municipalité clôt cette législature avec la conviction que le travail accompli constitue un socle solide pour les chantiers en cours et les projets futurs.




Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre acte de la présente communication.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :


P. Dessemonte

Le secrétaire :


F. Zürcher



Yverdon-les-Bains

Bilan de législature

2021-2026

Population

Emplois

- Emplois
- Équivalents plein-temps (EPT)

Frontaliè-res

Nuitées hôte-lières

Logement

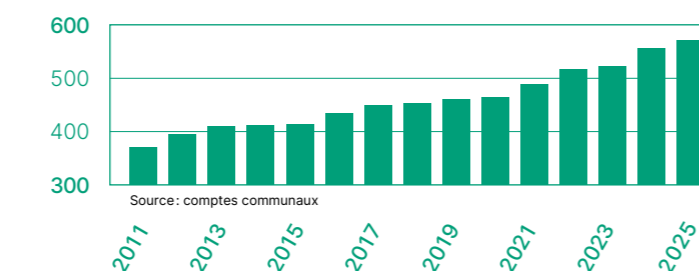
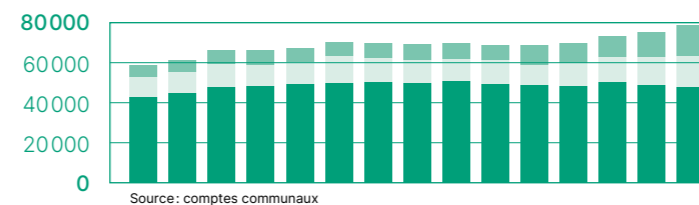
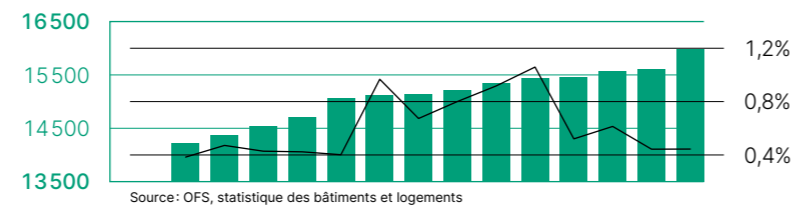
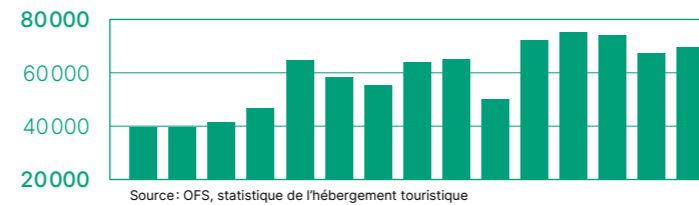
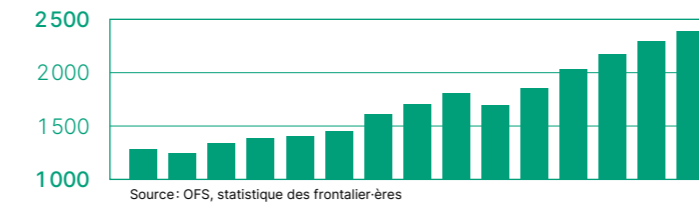
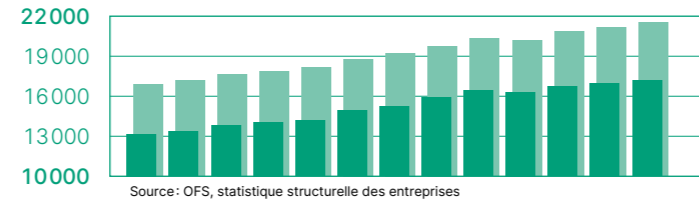
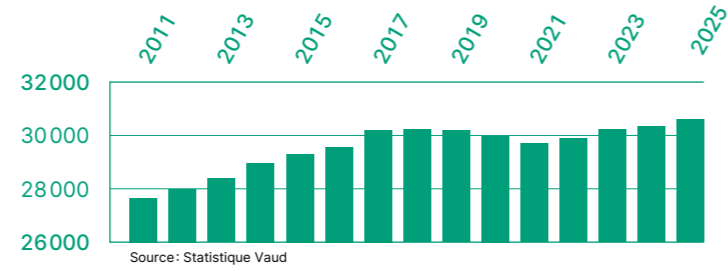
- Nombre de logements
- Taux de logements vacants

Impôts

- Impôts liés aux personnes physiques
- Impôts liés à l'économie
- Impôts liés à l'immobilier

Personnel communal

- Équivalents plein-temps (EPT)



Sommaire

Municipalité 2021–2026 4

Le mot de la Municipalité 6

Axe 01

Attractivité économique et rayonnement extérieur Focus 9 14

Axe 02

Innovation sociale et technologique Focus 17 22

Axe 03

Proximité et intégration, du quartier à la région Focus 27 34

Axe 04

Climat, biodiversité et transition énergétique Focus 43 48

Axe 05

Accessibilité et mobilité durable Focus 53 58

Axe 06

Culture, sport et santé Focus 63 68

17 objectifs qui ont guidé nos actions 72

Liste des acronymes 73

Plans directeurs et stratégiques communaux 74



M. Pierre Dessemontet

Syndic/co-syndic

- Chancellerie
- Service population et numérique
- Service des finances
- Office informatique
- Économie et tourisme



Mme Carmen Tanner

Vice-syndic/co-syndic

- Service de l'urbanisme
- Service des ressources humaines
- Service de la culture
- Bureau de la durabilité



M. Christian Weiler

Municipal

- Service de la sécurité publique
- Service de défense incendie et secours



M. Jean-Daniel Carrard

Municipal

(jusqu'au 31 juillet 2022)

- Service des bâtiments
- Service des sports et de l'activité physique
- Tourisme
- Jumelages



M. François Armada

Municipal

(dès le 1^{er} décembre 2022)

- Service des bâtiments
- Service des sports et de l'activité physique
- Jumelages



Mme Brenda Tuosto

Municipale

- Service mobilité, environnement et infrastructures
- AggloY



M. Benoist Guillard

Municipal

- Service des énergies



† **M. Jean-Claude Ruchet**

Municipal

(jusqu'au 31 octobre 2024)

- Service jeunesse et cohésion sociale



M. Julien Wicki

Municipal

(dès le 1^{er} mai 2025)

- Service jeunesse et cohésion sociale

Le mot de la Municipalité



Exercice aussi traditionnel qu'indispensable, le bilan de législature nous offre un temps de recul bienvenu et une respiration nécessaire pour mesurer le chemin parcouru. Il permet de suspendre, pour quelques instants, le rythme des projets à venir et des affaires courantes afin de porter un regard attentif sur le travail accompli au cours de ces dernières années.

Lorsque le programme de législature a été élaboré en 2021, nul n'imaginait que nous serions confrontés à de tels défis géopolitiques, énergétiques ou encore sécuritaires. Cinq ans plus tard, les tensions sont loin d'être retombées et l'incertitude s'est installée durablement, dans un contexte international et national que nous n'avions plus connu depuis plusieurs décennies.

Ces bouleversements à l'échelle de la planète ont eu des conséquences bien réelles et des répercussions concrètes sur le quotidien de la population. Durant cette législature, la Municipalité a ainsi dû prendre de nombreuses mesures urgentes afin de répondre à de nouvelles réalités, tout en veillant à préserver la cohésion sociale et la qualité de vie à Yverdon-les-Bains.

Dans ce contexte, nous avons néanmoins poursuivi avec détermination les grands projets qui dessinent la ville de demain. Le présent bilan met en lumière les réalisations menées dans les six grands axes qui ont guidé l'action municipale: l'attractivité économique et le rayonnement extérieur, l'innovation sociale et technologique, la proximité et l'intégration du quartier à la région, le climat, la biodiversité et la transition énergétique, l'accessibilité et la mobilité durable, ainsi que la culture, le sport et la santé.

Certaines thématiques ont suscité des débats nourris, parfois exigeants. À cet égard, la Municipalité a toujours veillé à placer l'intérêt général et le bien-être de la population yverdonnoise au centre de ses décisions. Elle remercie chaleureusement les habitantes et habitants pour la confiance qui lui a été accordée tout au long de cette législature.

Nous ne pouvons pas clore cet éditorial sans adresser une pensée émue à notre collègue Jean-Claude Ruchet, décédé en octobre 2024. Son engagement constant en faveur de l'intégration sociale et de la lutte contre les inégalités continue de marquer durablement l'action publique et de bénéficier à l'ensemble de la population.

Forte des enseignements tirés de ces années intenses, la Municipalité clôt cette législature avec la conviction que le travail accompli constitue un socle solide pour les chantiers en cours et les projets futurs. Les défis à venir sont nombreux, mais ils constituent également des opportunités pour continuer à construire, avec la population et l'ensemble des partenaires, une ville solidaire, durable et tournée vers l'avenir.

La Municipalité





Axe 01

Attractivité économique
et rayonnement extérieur



01

Attractivité économique et rayonnement extérieur

Yverdon-les-Bains veut accroître son attractivité auprès des entreprises et des personnes souhaitant s'y installer afin de renforcer son équilibre financier. Pour y parvenir, la Ville mise sur la satisfaction de la population, un centre-ville animé, une politique du logement ambitieuse, des espaces publics de qualité et une offre de loisirs variée.

Objectif

- ① Attirer de nouvelles habitantes et de nouveaux habitants tout en améliorant la qualité de vie de l'ensemble de la population

Dans le cadre de sa volonté de stabiliser son taux fiscal, la Ville d'Yverdon-les-Bains a activement participé aux négociations sur la mise en place de la **nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV)**, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2025. Elle en ressort bénéficiaire, ce qui permet de renforcer l'équilibre de ses finances.

Objectif

- ② Développer une politique du logement attractive

La Ville a mené plusieurs projets visant à renforcer son attractivité et à accueillir de nouvelles habitantes et de nouveaux habitants. Elle a notamment élaboré sa **première politique de l'habitat et du logement** ainsi qu'une **nouvelle politique foncière**. Elle a également concrétisé un programme de valorisation de la **Ferme des Cygnes** et conduit l'étude « Objectif logement ».

Les objectifs de la politique de l'habitat et du logement



En savoir plus : [Politique foncière et politique du logement](#)

Objectif

③ Dynamiser le centre-ville

La Ville a multiplié les actions et les réflexions en collaboration avec différents partenaires pour faire du centre-ville un lieu vivant, convivial et attrayant. De nombreux leviers ont ainsi été activés, par exemple :



Organisation de manifestations sportives d'envergure nationale, voire internationale, dont le Tour de Romandie féminin, le Triathlon ou le 3x3 Swiss Tour



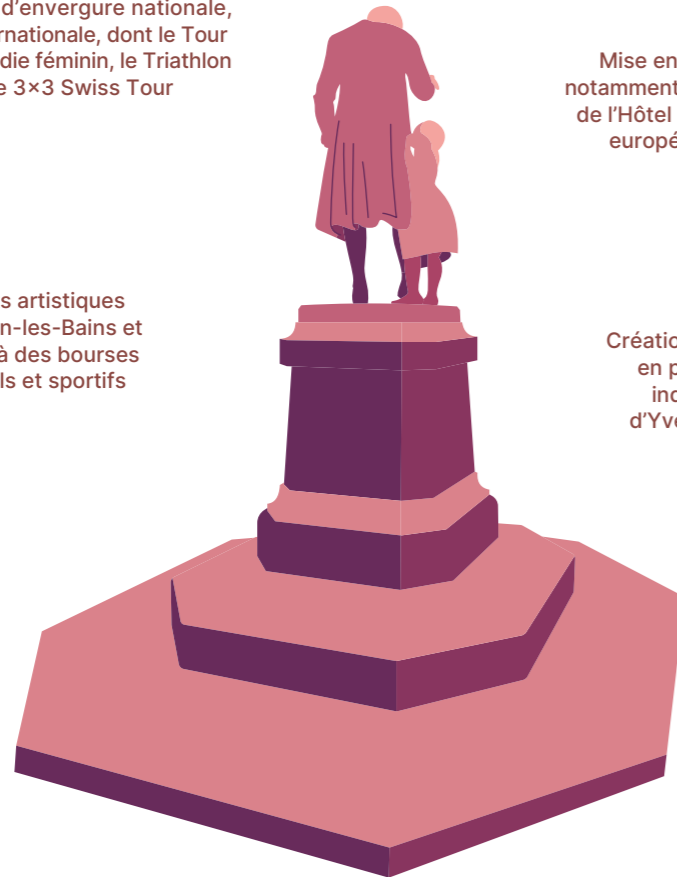
Mise en valeur du patrimoine, notamment à l'occasion des 250 ans de l'Hôtel de Ville et des Journées européennes du patrimoine



Soutien aux talents artistiques et sportifs d'Yverdon-les-Bains et de sa région grâce à des bourses et des prix culturels et sportifs



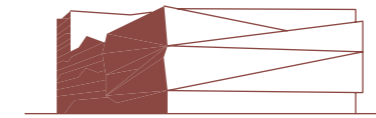
Création des Assises du commerce, en partenariat avec la Société industrielle et commerciale d'Yverdon-les-Bains, Grandson et environs (SIC)



Le développement de l'agenda en ligne de la Ville, la refonte et l'enrichissement de l'agenda culturel régional **emoi.ch**, ainsi que la création d'un site internet dédié à la promotion du **Château d'Yverdon-les-Bains** permettent d'accroître significativement la visibilité des manifestations organisées sur le territoire communal et dans la région. Ces outils contribuent à attirer de nouveaux publics tout en fidélisant les habitués et habituées.

Objectif

④ Favoriser le développement des entreprises en ville et à Y-PARC



Le **Parc scientifique et technologique Y-PARC** se prépare à son développement futur grâce à une vision directrice validée. Le projet de place publique au cœur du parc scientifique et technologique yverdonnois renforcera la convivialité et la qualité de vie pour les entreprises ainsi que pour leurs collaboratrices et collaborateurs.



En centre-ville, les circuits courts et l'économie circulaire sont encouragés à travers trois projets phares :

- Défi zéro déchet : conseils personnalisés, ateliers et visites
- Soutien par le Fonds durabilité-bourse aux projets durables de l'Épicerie participative et collaborative Tabernam
- Soutien par le Fonds durabilité-bourse aux projets durables du tiers-lieu La Lisière (Eco-fashion Lab)



La Marive

La rénovation de la salle de **La Marive** renforce également l'attractivité de la ville, en permettant d'accueillir davantage de conférences d'entreprises et de manifestations variées.

Les travaux menés comprennent :

- Des aménagements extérieurs
- La modernisation des infrastructures
- L'assainissement de l'éclairage
- Le développement de ressources pour la promotion de La Marive
- Une nouvelle identité visuelle
- La mise en place d'une offre de co-production et d'accueil de quatre nouvelles manifestations d'envergure

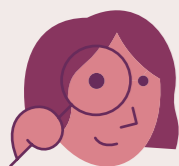
Objectif

⑤ Mettre en place une communication institutionnelle ambitieuse et tournée vers l'extérieur

La Ville a mandaté la Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD) pour élaborer un **plan de marketing urbain** destiné à renforcer l'attractivité d'Yverdon-les-Bains. Cette étude, menée entre 2024 et 2025, a permis de définir le positionnement stratégique, d'identifier les priorités et de poser les bases de la future marque « Yverdon ». Le déploiement opérationnel de la campagne débutera courant 2026.

01

Focus



Animation du centre-ville et dynamisation de la vie nocturne

Que de transformations en centre-ville durant ces cinq années de législature! Les **RDV des Terrasses**, fédérant restaurants, artistes et associations, ont gagné en ampleur comme en professionnalisme. Le nombre de dates et de partenaires a doublé, le cadre réglementaire a été simplifié et, depuis 2024, les établissements organisent leurs concerts et animations en toute autonomie, avec l'appui des services de la Ville.

De nouveaux rendez-vous sont également venus enrichir l'animation estivale: **Viva Pesta!**, qui fait vibrer la Place Pestalozzi tout l'été, les soirées conviviales **Jeudi je dis CACY**, ou encore une programmation élargie et revisitée à **L'Échandole**.

La Ville a en outre repris l'organisation du **Marché de Noël**, valorisant les partenaires locaux et renforçant l'attractivité de la Place Pestalozzi durant la période hivernale. Enfin, l'augmentation des subventions aux grandes manifestations culturelles a permis de consolider ces événements majeurs, offrant à la population une vie festive, sociale et culturelle plus riche et plus animée.

Axe 02

Innovation sociale
et technologique

PLACE DU 7 FEVRIER
INTRODUCTION, EN 1971, DU SUFFRAGE
FEMININ EN MATIERE FEDERALE



02

Innovation sociale et technologique

Yverdon-les-Bains entend renforcer son rôle d'acteur innovant, grâce à un pôle de recherche et de formation performant, un tissu économique dynamique et une forte vitalité sociale. La Ville met en valeur ces atouts à travers son organisation interne ainsi que sa collaboration avec la population et les actrices et acteurs du territoire.

Objectif

① Favoriser la formation, la recherche et le développement, et leur intégration dans la ville

La Ville poursuit et renforce sa collaboration avec les partenaires de la formation, de la recherche et de l'innovation, en particulier les universités et les hautes écoles. À cet effet, elle a consolidé son partenariat avec la HEIG-VD par la signature d'une convention-cadre, couvrant désormais plus de **80 projets communs** dans des domaines variés tels que la santé, le sport, les énergies, l'urbanisme, la mobilité, l'environnement, la cohésion sociale, la culture ou encore le numérique.

Afin de favoriser l'émergence de projets en adéquation avec les besoins de la ville et de sa population, des **assises annuelles** sont organisées depuis 2023 et un **appel à projets** a été lancé en 2024.

Par ailleurs, le projet **Urbasan**, une étude participative innovante visant à mesurer l'impact de l'environnement urbain sur la santé de la population et à en assurer un suivi à long terme, est développé en partenariat avec l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et la HEIG-VD, avec le soutien de Promotion Santé Suisse.

HEIG^{VD}
IG

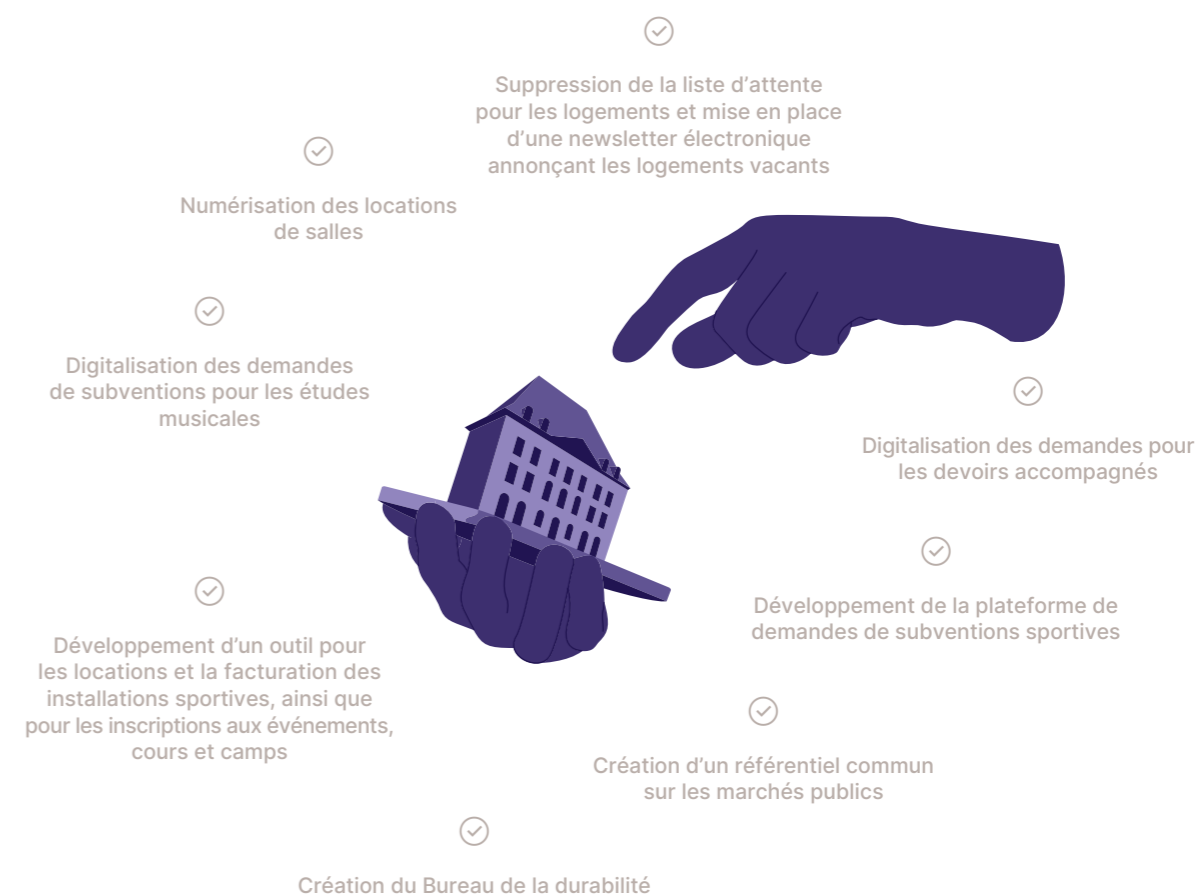
Objectif

② Faciliter la relation entre la population et l'administration

La Ville met en œuvre le projet **Bainvegni**, destiné à rapprocher l'administration de la population par des mesures concrètes visant à rendre les démarches plus simples, plus accessibles et plus humaines. Les premiers résultats de ce vaste chantier sont déjà visibles: en décembre 2025, le **Contrôle des habitant-es** a été relocalisé à l'Hôtel de Ville, offrant un accès plus centralisé aux prestations essentielles ainsi qu'un accompagnement personnalisé. Ce guichet central est complété par un **portail citoyen en ligne**.

Par ailleurs, la mise en œuvre du **modèle comptable harmonisé MCH2** en 2024 a permis de moderniser la structure financière de la Ville, en améliorant la transparence et la comparabilité. Les **canaux de communication** (site internet, application mobile et réseaux sociaux) ont également été renforcés et diversifiés. Enfin, la gouvernance des **jardins familiaux** a été révisée afin d'en améliorer l'accessibilité.

Mesures concrètes pour faciliter les démarches administratives



Objectif



③ Favoriser l'intelligence collective et les partenariats publics-privés sociaux

La Ville a développé l'application de cyberadministration **Geocity**, qui permet une gestion moderne et flexible de l'agenda communal de plusieurs villes romandes. Elle intègre notamment un module cartographique avancé et facilite le suivi des autorisations de construire soumises à la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC). Créée en 2023, l'association Geocity garantit une gouvernance partagée et une répartition équitable des ressources nécessaires à son développement.

La Ville soutient également l'évolution de la plateforme **eSéances**, dont l'amélioration continue repose sur la participation active de sa communauté d'utilisatrices et utilisateurs.

En matière de participation citoyenne, Yverdon-les-Bains a créé un **réseau des villes sur la participation**, organisé une formation interne dédiée (20 collaboratrices et collaborateurs formés lors de la première session) et mis en place le budget participatif « **Appel à l'action** ».

Projets soutenus par « Appel à l'action »

- 2023: 6 projets soutenus (sur 14 soumis)
- 2024: 3 projets soutenus (sur 4 soumis)
- 2025: 2 projets soutenus (sur 2 soumis)

Objectif

④ Renforcer l'attractivité de la Commune en tant qu'employeur

À la suite de l'entrée en vigueur du **nouveau Statut du personnel** le 1^{er} juillet 2024, plusieurs mesures ont été mises en œuvre pour renforcer l'attractivité de la Ville en tant qu'employeur :

- Amélioration des conditions de travail (vacances et congés)
- Dématérialisation de la gestion des heures et des variables salariales
- Actualisation de la méthode de fixation des salaires initiaux afin de mieux reconnaître la diversité des parcours professionnels

Par ailleurs, sur la base d'un premier état des lieux en matière d'égalité au sein de l'administration, la Ville a élaboré une **stratégie égalité**, accompagnée d'un plan d'action.

Les 5 axes de la stratégie égalité



En savoir plus: [🔗 Stratégie égalité](#)

02

Focus



Stratégie numérique et création du Service population et numérique

Face à l'évolution rapide du numérique et aux attentes croissantes de la population en matière d'accessibilité des prestations, la Ville s'est dotée en 2024 d'une **stratégie numérique** et d'une entité dédiée à sa mise en œuvre: le **Service population et numérique**.

Ce service pilote aujourd'hui des projets de modernisation de l'administration communale en faveur de la population et des collaboratrices et collaborateurs. Il intervient dans deux grands domaines d'activités: les prestations légales (contrôle des habitant-es et gestion des archives) et la mise en œuvre de la stratégie numérique. Organisé en trois pôles — **Population, Accompagnement à l'innovation et Archives & Gestion documentaire** —, il agit de manière transversale avec les autres services de la Ville et des partenaires externes afin de simplifier les démarches, digitaliser les prestations et transformer les pratiques internes.

Révision du Statut du personnel

La législature a marqué une étape importante en matière de conditions de travail au sein de l'administration communale. Vingt-quatre ans après sa dernière révision, la Ville a adopté un **nouveau Statut du personnel**, élaboré en concertation avec les partenaires sociaux, afin d'adapter le cadre existant aux enjeux actuels et de renforcer son attractivité.

Entré en vigueur le 1^{er} juillet 2024, le nouveau Statut introduit plusieurs avancées significatives, dont une semaine de vacances supplémentaire, un congé paternité porté à 30 jours et l'introduction d'un congé menstruel, faisant d'Yverdon-les-Bains la première commune suisse à adopter une telle mesure. Le statut de fonctionnaire et la règle des 40 heures de travail hebdomadaires ont été maintenus, tout en étant adaptés. Ce document-cadre vise à améliorer la satisfaction et la fidélisation du personnel, tout en soutenant la performance de l'administration.

CECRY — Gestion de crise

À la suite de la pandémie de Covid-19, des inondations de 2021 et d'autres crises ayant touché directement ou indirectement la ville (deal de rue, guerre en Ukraine), la Municipalité a renforcé sa capacité de gestion des situations exceptionnelles par la création, en février 2022, de la **CECRY** (Cellule de crise d'Yverdon-les-Bains).

Rattachée au Service de la sécurité publique pour sa gestion opérationnelle, la CECRY a notamment coordonné les mesures de préparation face aux risques de pénurie énergétique: plan d'économies, organisation de la continuité des prestations vitales en cas de délestage ou de black-out et mise en œuvre d'actions alignées sur les directives cantonales et fédérales.

Elle a également piloté la création des **points de rencontre d'urgence (PRU)**, destinés à informer et soutenir la population, et s'est tenue à disposition des communes voisines pour accompagner leur mise en place. Cette structure consolide aujourd'hui la résilience de la Ville et constitue un acquis important de la législature.



Axe 03

Proximité et intégration,
du quartier à la région



03

Proximité et intégration, du quartier à la région

Yverdon-les-Bains s'engage à offrir un cadre de vie de qualité pour toutes et tous, des enfants aux seniors, du centre-ville aux quartiers anciens ou nouveaux. La Ville agit à toutes les échelles, des aires de jeux à la coopération régionale et nationale, en requalifiant friches urbaines et espaces publics pour renforcer son attractivité.

Objectif

① Renforcer l'intégration et l'accueil

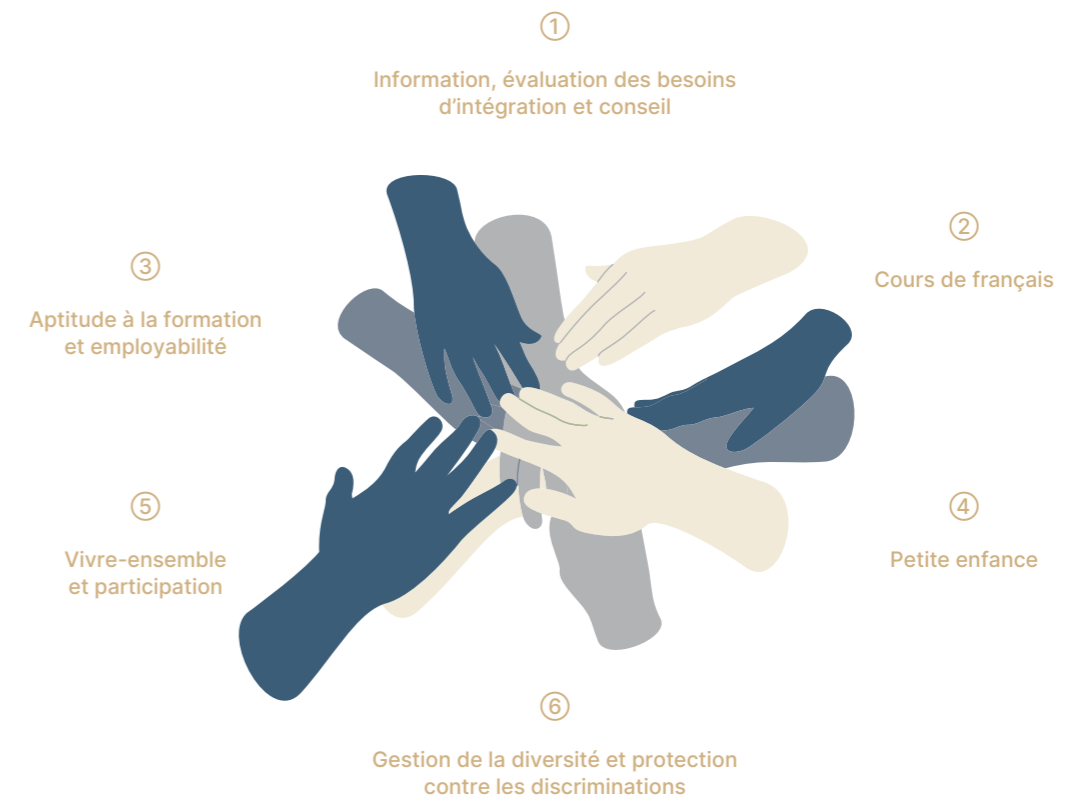
Afin de poursuivre l'amélioration de l'accueil de sa population, la Ville d'Yverdon-les-Bains a élaboré deux documents clés au cours de la législature 2021–2026 :

- **La nouvelle politique d'intégration 2024–2027**, qui vise à renforcer l'information, la formation, le vivre-ensemble et la participation de la population
- **La première politique de la jeunesse 2025–2028**, dont les objectifs sont d'élargir l'offre d'accueil et de loisirs, de renforcer la citoyenneté des jeunes, ainsi que la prévention et la vie associative

En savoir plus: [Politique d'intégration 2024-2027](#)

[Politique de la jeunesse 2025-2028](#)

Les 6 domaines de la politique d'intégration



Les 6 axes de la politique de la jeunesse



La Ville s'engage également à renforcer l'offre de structures éducatives et de soutien social pour la jeunesse, notamment avec la création d'un **nouveau lieu d'accueil** dans les anciennes tribunes de l'hippodrome, dont l'ouverture est prévue en 2027.

Afin de dynamiser le **Conseil des seniors** et répondre aux enjeux liés au vieillissement de la population, la Ville a mis à disposition une assistante administrative et créé un **poste de spécialiste seniors**.

Dans le domaine de l'enfance, les trois premières phases ont été finalisées en vue de l'obtention du **label UNICEF « Commune amie des enfants »**.

La planification scolaire a été actualisée sur la base des besoins projetés à l'horizon 2040. L'extension du **collège de la Passerelle**, prévue pour 2028, permettra d'accueillir des élèves supplémentaires. Ce projet comprend la création de 12 salles de classe, 4 salles spécialisées et une salle de gymnastique double.

La Ville est également active dans les domaines de la sécurité et de la prévention avec un **Plan d'action horizon 2025** comportant 28 mesures concrètes. Un bilan intermédiaire réalisé en novembre 2023 indique que 70 % de ces mesures sont déjà réalisées ou en cours, l'objectif étant d'atteindre 90 % d'ici la fin de la législature.

Projets stratégiques en matière de sécurité et de prévention



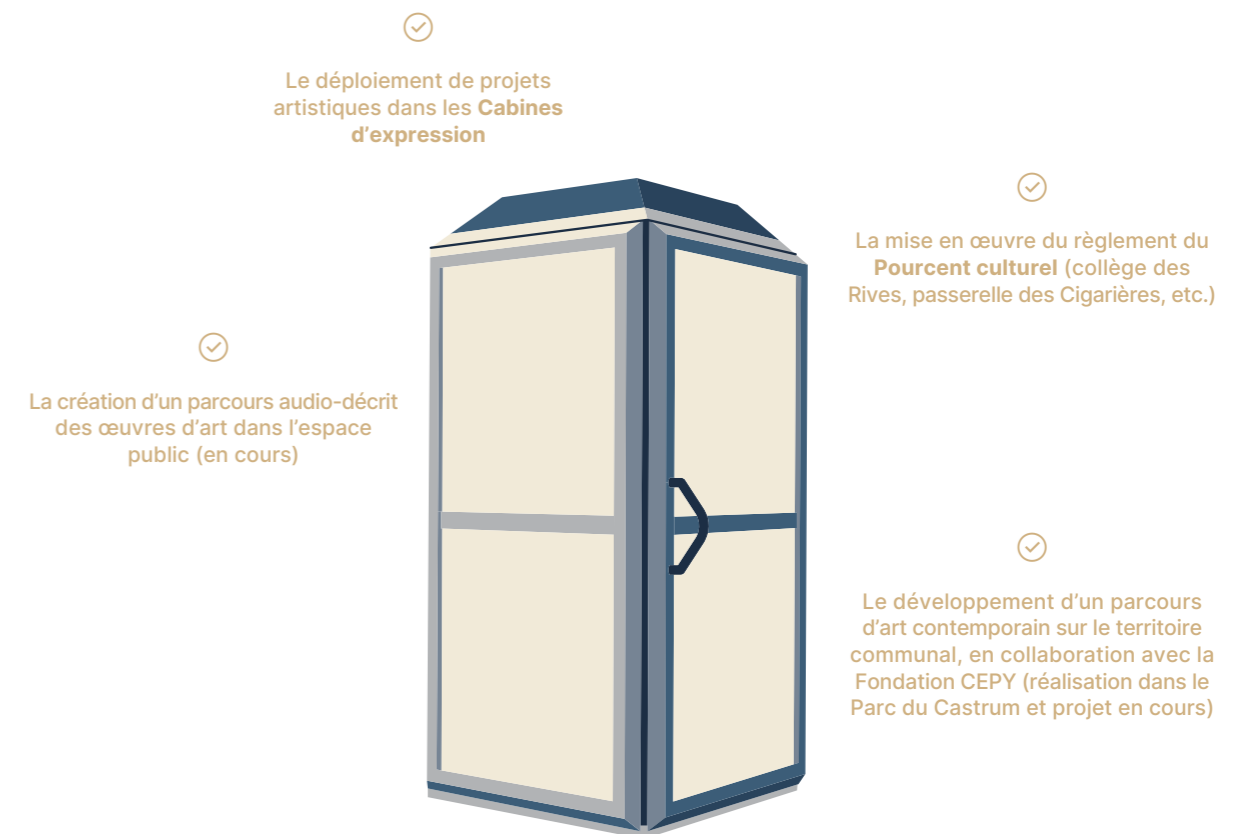
En savoir plus : [🔗 Plan directeur de la sécurité publique](#)

Objectif

② Développer les équipements collectifs et les espaces publics

Le projet de réaménagement de la Place d'Armes a franchi une étape importante avec la votation populaire du 18 mai 2025, issue d'une initiative populaire. Cette votation a permis de réajuster le projet en tenant davantage compte des attentes de la population. La Ville poursuit ses discussions avec la SIC et les CFF, et a déjà mis en œuvre des aménagements transitoires du trafic devant la gare, afin d'augmenter la capacité d'accueil des transports publics.

La Ville accorde également une grande importance à l'art dans l'espace public, notamment à travers :



Objectif

③ Développer les nouveaux quartiers

Afin de développer de nouveaux quartiers et valoriser les secteurs existants, la Ville a révisé son **Plan directeur communal** et proposé une modification ciblée de son règlement d'urbanisme pour y intégrer les orientations du Plan climat et de la politique du logement.

Le premier **plan de quartier du secteur Gare-Lac** a été mis à l'enquête et a été adopté par le Conseil communal. Une douzaine d'autres plans d'affectation sont en cours à différents stades d'avancement. Ils visent à accueillir environ 7000 nouvelles habitantes et nouveaux habitants à l'horizon 2040.

Les nouveaux quartiers en développement



Légende:

- Zone à bâtir
- Territoire à affecter en zone à bâtir

Objectif

④ Développer les partenariats régionaux et l'interaction régionale

En tant que ville-centre, Yverdon-les-Bains met à disposition des communes environnantes diverses prestations techniques, administratives et à la population, telles que l'émission de cartes d'identité.

La police des constructions participe au **Réseau intercommunal des bureaux techniques (RIBT)**, créé en 2013, dans lequel chaque bureau propose des prestations et des tarifs équivalents à l'ensemble des communes du Nord vaudois.

En outre, la Ville coordonne et fait partie du **Réseau culturel régional**, qui vise à promouvoir l'offre culturelle à l'échelle régionale et à favoriser l'échange de compétences. Ce réseau est à l'origine du Prix culturel et sportif régional, de l'agenda culturel emoi.ch et, depuis 2022, des Bourses culturelles et sportives régionales.

Ce réseau est appelé à se renforcer grâce à la validation récente, de plusieurs municipalités, d'un financement complémentaire destiné à la création d'une ressource régionale de coordination culturelle.

03

Focus



Espaces publics à 5 minutes

La Ville s'est dotée d'un Plan directeur des espaces publics qui propose une vision d'ensemble et fixe pour objectif que chaque espace public favorise l'accès à quatre ingrédients clés : la nature, la culture, l'activité physique et la cohésion sociale. Cette stratégie est le fruit de la collaboration de l'ensemble des services concernés.

Le déploiement du projet « Un espace public à 5 minutes de chaque Yverdonnois-e » a permis de transformer de nombreux lieux :

- Les **terrains des Isles** seront rénovés pour accueillir un parc sportif
- Plusieurs **espaces « éclairs »** ont vu le jour, notamment aux Moulins et au parc du Mujon
- Le **projet pilote de la placette de la Villette**, prévu pour 2026, met fortement l'accent sur la végétalisation afin de lutter contre les îlots de chaleur
- Le **Parc des 4-Marronniers** deviendra un parc inter-générationnel
- La première étape du **réaménagement de la Plage** est en cours, afin d'améliorer les accès à l'eau, de rénover la grande place de jeu et de clarifier les cheminements.

La **requalification des cours d'école** s'est également accélérée : davantage de végétation, moins de surfaces imperméables, de nouveaux jeux inclusifs et du matériel accessible en libre-service. Trois chantiers ont été réalisés, trois sont en cours et plusieurs autres projets seront prochainement mis à l'enquête.

Enfin, une **stratégie de rénovation des places de jeux** (hors écoles) est engagée. Les deux premiers projets sont en cours, avec une attention particulière portée à l'accessibilité pour toutes et tous.

Élargissement de la politique d'accueil de jour des enfants

La politique d'accueil de jour a été élargie afin de répondre aux besoins croissants des familles. La projection des besoins à l'horizon 2040 a conduit à une actualisation du plan des investissements dans le domaine de la jeunesse et de la cohésion sociale.

Dans ce cadre, la Municipalité s'est fixé trois ambitions fortes : accélérer la création de places d'accueil, tant au niveau préscolaire que parascolaire, renforcer la qualité de l'accueil et améliorer l'accessibilité financière des prestations.

Dans le domaine parascolaire, trois nouvelles structures d'accueil (UAPE et APEMS) ont vu le jour à la Villette, aux 4-Marronniers et à Champvent. Les UAPE de Fontenay et des Cygnes, ainsi que les APEMS des 4 Saisons et des 7 Tilleuls, ont été agrandis. Ces développements ont permis la création de **160 nouvelles places d'accueil parascolaire**.

Dans le domaine préscolaire, la Municipalité s'est fixé pour objectif de doubler le nombre de places d'ici à 2030. Trente-sept nouvelles places d'accueil sont prévues au budget 2026 et le réaménagement du bâtiment du Quai de Nogent 5, dont l'enquête publique est programmée pour l'été 2026, permettra de créer **88 places de crèche supplémentaires**.

Afin de renforcer la qualité et l'accessibilité de l'accueil, un **poste de coordinatrice ou coordinateur pédagogique à l'inclusion** a été créé. Par ailleurs, les barèmes de réseau ont été révisés en 2022 et un **rabais fratrie conséquent** a été introduit afin de réduire la charge financière des familles modestes et des familles nombreuses.





Accompagnement de personnes en rupture sociale

L'accompagnement des personnes en rupture sociale a fortement été renforcé durant cette législature à travers de nombreuses actions, telles que :

- **Création en 2025 du « 12 »**, accueil de jour pour les personnes en situation de précarité. Situé à la rue de la Maison-Rouge, ce lieu chaleureux offre un espace de repos, un soutien et une orientation vers les prestations sociales.
- **Ouverture en 2024 du Centre d'Accueil en Santé et Orientation (CASO)** à la Maison du Pré-du-Canal. Ce projet pilote, financé par le Canton et la Commune, propose des consultations infirmières et dentaires gratuites ainsi qu'un accompagnement social.
- **Création en 2024 d'un poste d'assistante ou assistant social**, afin de faciliter l'accès aux aides et de renforcer l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité. Une collaboration avec le **Centre social protestant (CSP)** permet désormais l'octroi d'aides directes à des personnes ne répondant pas aux critères ordinaires de l'aide sociale. Ce dispositif est complété par le projet **OASIS** de l'Association régionale d'action sociale (ARAS) et d'autres dispositifs de proximité.

Création d'une maison de quartier et autres locaux communautaires

Afin de renforcer le lien social, la solidarité de proximité et le soutien aux publics les plus fragilisés, la Municipalité a transformé l'ancienne école du Pré-du-Canal en **Maison de quartier**. Ce projet favorise la co-construction des activités avec les associations et les habitantes et habitants, encourage les rencontres et soutient l'intégration.

En parallèle, la Municipalité a également mené les actions suivantes :

- **Mise en place de partenariats** avec l'Église évangélique réformée vaudoise (EERV) et l'Association Pavisud afin de renforcer les actions communautaires et les initiatives des habitantes et des habitants des quartiers de la Villette et Pierre-de-Savoie.
- **Ouverture de la Maison des solidarités** à l'avenue des Sports 42, rassemblant l'Entraide familiale yverdonnoise, la Centrale alimentaire du Nord vaudois et l'association Tisserands du Monde.

Dispositif Stop au silence

Ce dispositif, piloté par le Service de la sécurité publique et son Observatoire de la sécurité, vise à renforcer l'accompagnement des victimes et des témoins de harcèlement de rue, de violences et de cyberinfractions touchant à l'intime. Dans un **espace d'accueil confidentiel**, les personnes concernées ont la possibilité de signaler anonymement une situation et bénéficient d'un accès rapide à une répondante sociale. Elles sont ainsi écoutées, orientées et mises en lien avec des partenaires spécialisés.

Par ailleurs, la collaboration avec la Police Nord Vaudois assure une prise en charge coordonnée et sensible aux besoins des victimes, et ce dispositif a fait l'objet d'une phase test du **système ADRIEN** — une balise de protection temporaire mise à disposition des personnes particulièrement exposées.

Le bilan tiré en novembre 2023 à l'issue d'une année de phase pilote s'est avéré très positif. Stop au silence est en cours d'évaluation dans le cadre d'une **labellisation « Commune en santé »**, et est cité par une étude de l'Université de Berne sur la prévention des violences en Suisse.

Deal de rue

Face à l'extension du deal de rue, la Ville a renforcé son action afin de protéger la population tout en consolidant le soutien des personnes les plus vulnérables. La structure **Zone bleue**, dédiée à la réduction des risques et à l'accompagnement des personnes dépendantes, a été fortement renforcée pour répondre à l'augmentation du nombre d'usagères et usagers.

Des **équipes socio-sanitaires mobiles** ont ainsi été mises en place pour intervenir dans l'espace public, aller à la rencontre des personnes toxicodépendantes et mener des actions de médiation. Parallèlement, la **Police Nord Vaudois** a intensifié sa présence au centre-ville afin de perturber l'activité des dealers et de rassurer la population.

Ces mesures s'inscrivent dans la **politique des quatre piliers** — prévention, thérapie, réduction des risques et répression — et traduisent l'engagement coordonné de la Ville, en lien avec le Canton et les partenaires locaux, pour apporter une réponse durable à une problématique complexe.





Axe 04

Climat, biodiversité et transition énergétique



04

Climat, biodiversité et transition énergétique

En réduisant sa consommation énergétique fossile, en soutenant l'économie circulaire et en mettant en place une gestion durable de son patrimoine agricole, viticole et forestier, Yverdon-les-Bains agit concrètement pour contribuer à la transition environnementale et renforcer la résilience de son territoire.

Plan climat

Pour répondre au plus près aux enjeux de cet axe, la Ville s'est dotée d'un **Plan Climat**, élaboré grâce à une démarche participative. Ce document stratégique a pour objectifs de réduire les émissions de gaz à effet de serre, et de permettre au territoire d'évoluer et de s'adapter face aux changements climatiques. Yverdon-les-Bains figure parmi les premières communes suisses à s'outiller d'un tel document.

Objectif

① Végétaliser l'espace urbain et renforcer la biodiversité et la connectivité des milieux naturels

À travers son **Plan directeur de la nature**, lancé en août 2021, la Ville a déployé de nombreuses mesures en faveur de la flore et de la biodiversité. Celles-ci comprennent notamment la création de plusieurs vergers publics (Robert Hainard, Maladaire, Clendy, Pré Neuf, Pierre-de-Savoie) ainsi que le développement de structures dédiées à la faune menacée, telles que le hibou grand-duc, la rosalie des Alpes, les abeilles terricoles, les chauves-souris, la huppe fasciée, le lucane cerf-volant ou encore le martin-pêcheur.

Un **Plan canopée** a par ailleurs été élaboré afin d'améliorer l'ombrage et la résilience du territoire, avec un objectif de couverture arborée de 33%. En complément, une liste d'essences résilientes a été mise à disposition de la population, des bureaux et des entreprises spécialisés.

Objectif

② Renforcer la protection des eaux et s'adapter aux situations extrêmes

Une stratégie de renaturation des cours d'eau est en développement afin d'identifier les priorités d'intervention sur les cours d'eau et leurs rives. Dans ce cadre, la **renaturation du Buron** est notamment prévue, à la suite de l'octroi d'un crédit d'étude par le Conseil communal en 2023.

Par ailleurs, une campagne estivale de valorisation de l'eau est déployée depuis 2023 afin de sensibiliser la population yverdonnoise aux enjeux liés à cette ressource.



Objectif

③ Préserver les ressources naturelles

La station d'épuration (STEP) régionale d'Yverdon-les-Bains est devenue la deuxième du canton à mettre en œuvre le **traitement des micropolluants** par charbon actif en micrograins. Cette avancée a permis la levée de l'assujettissement à la taxe sur les micropolluants dès 2025. La région de Grandson a par ailleurs été raccordée à la STEP d'Yverdon-les-Bains à partir de 2025.

Objectif

④ Assurer le suivi de la qualité de l'air et réduire l'empreinte CO₂

Dans une optique de développement de la mobilité électrique, le **réseau public de recharge** comptait, fin 2025, 100 points d'accès, permettant à 41 % des personnes résidentes de disposer d'une borne à moins de cinq minutes à pied. Entre janvier 2021 et mi-septembre 2025, ce réseau a permis de distribuer 807 914 kWh, correspondant à plus de 4 millions de kilomètres parcourus en véhicule électrique, soit l'équivalent de près de 100 tours de la Terre, et d'éviter environ 700 tonnes de CO₂ équivalent.

Afin d'accompagner les propriétaires, gérances et entreprises, la Ville a développé plusieurs solutions clé en main sous la marque **Y-motion**. À ce jour, 15 bâtiments, représentant 91 bornes de recharge, ont été équipés. En parallèle, la Ville a encouragé la population et son personnel à participer à l'**action « Un mois sans ma voiture »** et met gratuitement à disposition des vélos cargos ou allongés. L'électrification de la flotte communale progresse également, notamment au sein du Service de la sécurité publique.

Plusieurs campagnes de sensibilisation ont été déployées afin d'encourager les économies d'énergie, à travers des programmes tels qu'**Eco-challenge** et **Eco-PME**. Le programme Eco-challenge a permis de réduire la consommation énergétique de 4 GWh en 2023, avec une rétribution moyenne de 90 francs versée aux 8021 personnes ayant réalisé des économies.

Y-PARC a également été spécifiquement accompagné en vue de développer un concept de renforcement de la résilience et de décarbonation du mix énergétique du site.

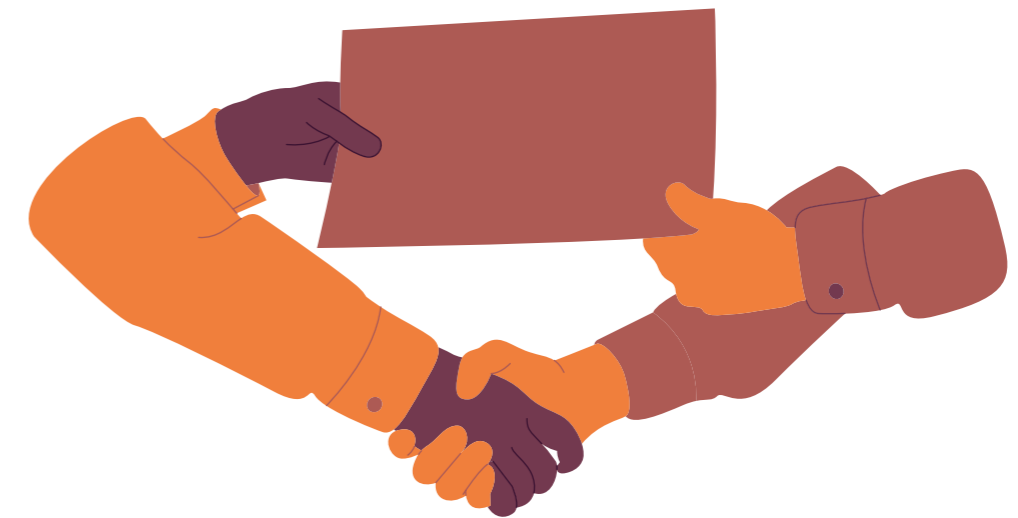
Objectif

⑤ Optimiser la gestion des ressources

Labellisée « Cité de l'énergie » depuis 2010, Yverdon-les-Bains a obtenu en 2023 le **label « Cité de l'énergie Gold »**, la plus haute distinction dans ce domaine. Elle est ainsi classée 19^e sur 620 communes labellisées et a obtenu la meilleure note de l'année parmi les nouvelles villes certifiées Gold.

Grâce à l'outil de **pilotage Gaia** (nouveau nom d'EnergyCity Cockpit), basé sur quatre indicateurs clés (consommation d'énergie finale et d'électricité par habitant·e, émissions de CO₂ par habitant·e et part d'énergies renouvelables), la Ville assure un suivi précis de l'évolution énergétique du parc bâti du territoire.

Des mesures concrètes ont été mises en œuvre, notamment dans les installations sportives communales, avec le raccordement à la STEP pour l'arrosage des terrains, l'installation de panneaux photovoltaïques sur la piscine couverte, le raccordement des piscines, de la patinoire et du stade au réseau CAD-STEP, ainsi que l'amélioration de la machinerie de la patinoire.



04

Focus



YCAD
votre chauffage renouvelable

Gestion des cendres 1/2

La combustion du bois engendre des cendres qui sont réparties en trois endroits. Au total environ 3% du volume initial se retrouve dans les cendres

- Cendre foyer environ ~ 2%
- Cendre multicyclone ~ 0,5%
- Cendre électrofiltre ~ 0,5%

Les cendres *foyer* sont évacuées directement vers l'extérieur via un élévateur à cendre.

Les cendres *multicyclone* sont récupérées dans des containers de 800 litres, tout comme les cendres *électrofiltre*.

Convoyage des cendres

0.5% 0.5% 2%

Développement du chauffage à distance (CAD) et transition énergétique

Entre 2021 et 2025, Y-CAD SA, détenue à 79,9% par la Commune, a poursuivi le développement de ses réseaux dans le sud-ouest d'Yverdon-les-Bains. Y-CAD a ainsi construit 1,3 km de réseau en 2023, puis 2,5 km en 2024, tout en poursuivant la réalisation de la principale centrale de chauffe du CAD Santal à Y-PARC. Fin 2025, **42 bâtiments étaient alimentés via ses trois réseaux** — bâtiments communaux et cantonaux (11), industriels (6) et locatifs (25) — pour une puissance contractée cumulée de près de 7500 kW, soit 31 % du marché total projeté. Le taux d'installations en service atteignait 21 %, conformément à l'objectif fixé.

Parmi les réalisations majeures, la mise en exploitation de la chaufferie à bois à l'automne 2024 permet de basculer sur des énergies renouvelables à coûts maîtrisés. Le forage dirigé traversant la Thièle a également permis d'alimenter le **quartier Général-Guisan** et de renforcer la transition énergétique de la ville. En 2025, la société a augmenté son capital de 20,5 millions de francs avec l'entrée d'un nouvel actionnaire, la Caisse de prévoyance de l'État de Genève (CEPG).

Yverdon RénoVe: soutenir la rénovation énergétique

Dans le cadre de sa planification énergétique, la Municipalité s'est engagée à déployer des programmes visant l'efficacité énergétique. Parmi eux, Yverdon RénoVe s'est imposé comme un dispositif phare, aux côtés des **programmes Éco-logement et Éco-PME**.

Ce programme cible les principaux freins à la rénovation énergétique — techniques, administratifs et financiers — et s'adresse aux propriétaires de bâtiments construits avant 1990 et chauffés au gaz, au mazout ou à l'électricité. Il propose un accompagnement personnalisé, guidant les propriétaires à chaque étape: réflexion, définition du projet, planification et réalisation des travaux.

Depuis le lancement de la campagne, **plus de 120 chèques CECB+** (Certificat énergétique cantonal du bâtiment plus) ont été activés, concrétisant l'engagement de la Ville dans la transition énergétique. Cette action traduit la volonté de favoriser la rénovation durable et de réduire l'empreinte énergétique des bâtiments anciens, tout en soutenant les habitantes et habitants dans leurs projets de modernisation.

Assainissement énergétique des bâtiments communaux

Au cours de cette législature, la Ville a réalisé un **audit CECB+** sur la majorité de ses bâtiments chauffés, soit environ 70 immeubles, et a défini une stratégie d'assainissement énergétique. Ainsi, cinq bâtiments communaux ont bénéficié d'actions ciblées pour réduire leur consommation de chauffage grâce à la mise en place d'un système de régulation centralisé, opérationnel depuis 2023–2024.

La rénovation complète du bâtiment situé à la **rue des Jordils 65**, comprenant trois appartements et une surface commerciale, a débuté à la fin de l'année 2025. Par ailleurs, le **Chalet Dernier** (Montagne de la Ville) fera l'objet d'une réfection de toiture avec l'installation de panneaux photovoltaïques, en partenariat avec Y-Solaire, illustrant l'engagement de la Ville pour l'efficacité énergétique et la durabilité de son patrimoine communal.

D'autres **actions d'assainissement énergétique** ont également été menées sur plus d'une dizaine d'immeubles communaux, principalement par le remplacement ou la rénovation des fenêtres, mais aussi par l'isolation de toitures et le remplacement de luminaires par des modèles moins énergivores.

Stratégie de végétalisation

La Ville a élaboré et mis en œuvre une **stratégie de végétalisation**, validée par le Conseil communal en 2022, afin d'adapter son territoire aux enjeux climatiques. Cette stratégie a permis de développer de nombreuses mesures sur les espaces publics, notamment le Parc des Rives, le Jardin de Poche, le parking du Château et les micro-forêts du Conservatoire et du Bey. À ce jour, **1067 arbres et 5000 arbustes** ont été plantés, soit une augmentation de 15% du patrimoine arboricole communal. Un Plan Canopée a également été adopté en 2025 par le Conseil communal afin d'augmenter la part d'ombrage du territoire.

Parallèlement, un **inventaire des arbres remarquables** a été réalisé par le Service mobilité, environnement et infrastructures, selon les directives cantonales. Cette liste recense **245 arbres** qui pourraient être potentiellement inscrits à l'inventaire cantonal, conformément à la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP).

Ces actions renforcent la qualité des espaces publics, favorisent la biodiversité et contribuent à la résilience de la ville face aux changements climatiques. Les **subventions en faveur de la biodiversité** à destination de la population permettent de renforcer la végétalisation sur les parcelles privées.





Axe 05

Accessibilité
et mobilité durable

05

Accessibilité et mobilité durable

Yverdon-les-Bains améliore la qualité et la sécurité de son réseau, garantit l'accessibilité pour toutes et tous et apaise la cohabitation entre piétonnes et piétons, cyclistes et automobilistes. En renforçant la mobilité douce et les transports publics, elle assure une meilleure connexion entre ses quartiers.

Objectif

① Apaiser la mobilité dans le centre-ville et les quartiers

La Ville a élaboré une vision directrice de la mobilité durable articulée autour de quatre axes stratégiques complémentaires :

①

Transports individuels motorisés : mieux gérer la circulation et le stationnement afin de réduire le trafic de transit et de libérer de l'espace public

③

Modération du trafic : apaiser la circulation, améliorer la sécurité routière et renforcer la qualité de vie dans les quartiers



②

Transports publics : renforcer l'offre, l'accessibilité et la ponctualité pour en faire une alternative attractive à la voiture individuelle

④

Mobilité douce (piétonne et cyclable) : développer un réseau sûr, continu et confortable pour la marche et le vélo, avec des cheminements et des stationnements adaptés

Dans ce cadre, des zones 30 km/h et des zones de rencontre ont été mises en place dans la quasi-totalité des quartiers, notamment à la rue du Canal, à la rue des Muguets, aux Casernes ainsi qu'au goulet du Casino.

Afin d'améliorer la qualité de vie et la sécurité, des contrôles réguliers sont également menés en matière de nuisances sonores et d'incivilités routières.

Objectif

② Étendre le réseau de mobilité douce et connecter les quartiers entre eux

Plusieurs projets de requalification de rues ont été réalisés ou sont en cours :

- **Rue du Mujon :** renouvellement des infrastructures souterraines, amélioration des itinéraires de mobilité douce (espaces sécurisés pour les piétonnes et piétons), amélioration de l'efficacité des transports publics et mise en place d'une arborisation dense et résiliente (travaux terminés en mars 2023).
- **Projets en cours :** rue de la Maison-Rouge, rue de la Plaine, rue des Moulins, rue Cordey et avenue de la Plage.

La **sécurisation de plusieurs carrefours** a par ailleurs permis de favoriser les déplacements à pied et à vélo, notamment aux intersections Quai de la Thièle / rue de Neuchâtel, Plaine / Philosophes, Neuchâtel / Chamblon, Uttins / Grandson, William-Barbey / Grandson et Verdun / Grandson. Quatre nouvelles pompes à vélo ont également été installées.

En complément, un **diagnostic des noms de rues**, places et passerelles présentant des connotations patriarcales, coloniales ou militaires a été réalisé. Il a été consolidé par l'élaboration d'un répertoire de noms de personnes, de groupes et de mouvements ayant contribué à l'histoire d'Yverdon-les-Bains et de la région du Nord vaudois, afin de favoriser une meilleure représentativité lors de futures dénominations de lieux publics.

Objectif

③ Optimiser et réorienter les zones de stationnement

L'évolution de l'offre de stationnement a fait l'objet d'un suivi spécifique, visant à mieux répondre aux besoins des usagères et usagers, tout en soutenant les objectifs de modération du trafic et de libération de l'espace public.

Ainsi, en 2025, la Ville a lancé un projet de modernisation de la gestion de l'espace public, avec la mise en place d'un système dynamique d'information des parkings, qui sera opérationnel fin 2026. L'information sera diffusée depuis les cinq principaux axes d'entrée en ville afin d'orienter le trafic vers les parkings d'importance.

Au-delà de la simple gestion des places, cette initiative répond à trois objectifs majeurs de la stratégie communale :



Environnement : la réduction du trafic lié à la recherche de stationnement permet de diminuer les émissions polluantes et les nuisances sonores en centre-ville



Économie : une meilleure accessibilité renforce le dynamisme des commerces locaux et l'accueil des visiteuses et visiteurs



Évolution Smart City : ce réseau de signalisation évolutif pourra, à terme, diffuser des informations en temps réel (travaux, événements, perturbations), améliorant ainsi la fluidité et la résilience du trafic urbain



Objectif

④ Favoriser l'usage de transports publics adaptés à toutes et tous

Huit arrêts (12 quais) de bus ont été mis en conformité avec la loi sur l'égalité pour les personnes handicapées (LHand), notamment au chemin de la Chèvre, aux avenues Général-Guisan et Pierre-de-Savoie ainsi qu'à la route de Bellevue. Cette démarche se poursuit afin d'améliorer l'accessibilité de l'ensemble du réseau.

Au total, la Commune compte 125 quais (un arrêt pouvant comporter plusieurs quais), dont 111 restent à mettre en conformité. Grâce au crédit d'investissement accordé dans le cadre du préavis relatif à la mise en conformité des arrêts de bus (PR25.24PR), la Municipalité dispose des moyens financiers pour aménager **dix arrêts supplémentaires**, soit une vingtaine de quais. D'autres arrêts seront également réalisés dans le cadre de projets connexes, notamment au Bey et au Châtelard, où ils sont intégrés aux projets de mobilité douce reliant Treycovagnes et Grandson.

Objectif

⑤ Décarboner la mobilité

Les actions visant à réduire l'empreinte carbone des déplacements s'inscrivent de manière transversale dans la politique de mobilité et du Plan climat de la Ville, en lien étroit avec les mesures de transition énergétique, de développement de la mobilité électrique et de report modal vers les transports publics et la mobilité douce.

05

Focus



Transports publics : cadences renforcées et électrification

La législature a marqué une étape importante pour le développement des transports publics à Yverdon-les-Bains, avec un renforcement significatif de l'offre et l'engagement clair en faveur d'une mobilité plus durable.

Depuis le changement d'horaire de décembre 2024, l'ensemble des lignes urbaines bénéficie d'une **cadence à 15 minutes**, à l'exception de la ligne 601 en heures creuses, améliorant sensiblement l'attractivité et la fiabilité du réseau. Parallèlement, la mise en œuvre progressive de la stratégie de mobilité durable s'est traduite par le **réaménagement de nombreux arrêts clés** — tels que Général-Guisan, Pierre-de-Savoie ou Bellevue — et par de meilleures correspondances, notamment en soirée et le week-end.

Enfin, la Ville a engagé l'**électrification du réseau** avec la mise en service de la ligne 602, équipée d'une infrastructure de recharge au chemin de la Chèvre et de quatre bus électriques. Ces avancées renforcent la qualité de vie, la durabilité et l'accessibilité de la mobilité urbaine. À fin 2025, **dix nouveaux bus électriques** ont été commandés par les communes partenaires pour poursuivre l'électrification du réseau urbain exploité par TRAVYS.

Deux nouvelles passerelles sur la Thièle

La Ville a poursuivi le renforcement des liaisons de mobilité douce grâce à la réalisation de deux nouvelles passerelles sur la Thièle.

La **passerelle des Cigarières**, posée en octobre 2024, est conçue pour les piétonnes et piétons ainsi que pour les cyclistes. Elle se distingue par son caractère innovant : elle est réalisée en acier recyclé produit à partir d'énergies renouvelables. Ouverte progressivement au public dès fin 2024, elle est aujourd'hui pleinement opérationnelle et offre une connexion sûre, directe et confortable entre le quai de la Thièle, le secteur de la gare et les quartiers voisins.

La **passerelle Bel-Air**, installée en mai 2023 et inaugurée en juin de la même année, remplace l'ouvrage des années 1990, qui présentait des signes de vieillissement. Labellisée « Bois Suisse », elle illustre la volonté de la Ville de promouvoir des infrastructures durables, tout en améliorant les itinéraires piétons et cyclables entre le centre historique et les zones commerciales, notamment grâce à la suppression des escaliers d'accès.





Axe 06

Culture, sport et santé



06

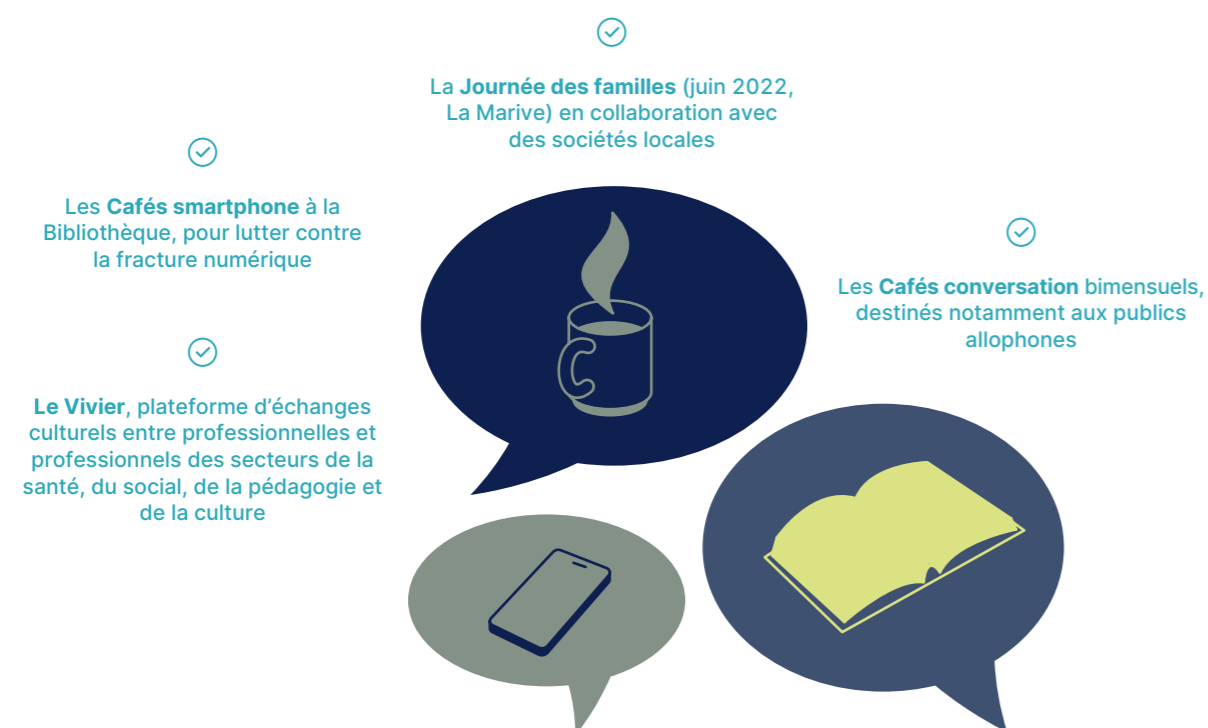
Culture, sport et santé

Grâce à une offre culturelle, sportive et de loisirs à la fois de qualité et accessible, Yverdon-les-Bains permet à chacune et à chacun de contribuer à la cohésion sociale, d'évoluer dans une atmosphère conviviale et de préserver sa santé. Son dynamisme culturel et sportif constitue un atout au service du bien-être de toutes les générations.

Objectif

① Rendre la ville plus conviviale

Souhaitant favoriser la convivialité et renforcer le lien social, la Ville a organisé et soutenu, au cours de la législature, plusieurs événements et formats de rencontre pour des publics variés. Parmi ceux-ci figurent notamment :



Parallèlement, la Ville a soutenu des manifestations à fort ancrage social et durable, telles que le **Castrum**, la **Dérivée**, les célébrations du **1^{er} août à la Plage, Viva Pesta!** ou encore la **Fête de la Musique**.

Lieu emblématique de rencontres intergénérationnelles, la **Plage** fait actuellement l'objet d'un important réaménagement visant à améliorer l'accueil et l'accessibilité du site. Les travaux portent notamment sur la revalorisation des entrées, l'amélioration des rampes d'accès à l'eau pour les personnes à mobilité réduite, le réaménagement de la place de jeux et la création d'un chemin de mobilité douce mixte au sud du site. Une ligne de bus dédiée circulera durant l'été 2026 afin de faciliter l'accès depuis le centre-ville.

Le **centre funéraire** a également été modernisé afin d'améliorer les conditions d'accueil et de recueillement. Les interventions comprennent la création d'une forêt du souvenir, l'installation d'une borne interactive, l'amélioration de la signalétique ainsi que le renforcement de la visibilité numérique. Le concept de forêt du souvenir constitue à ce jour une démarche novatrice à l'échelle des cimetières vaudois.

Objectif

② Mettre la population en mouvement

Afin de favoriser l'activité physique au quotidien, plusieurs **installations sportives itinérantes et parcours santé** ont été déployés durant la législature : pumtrack mobile, modules VTT, terrain de street floorball, parcours santé ludique et intergénérationnel à la Plage. Des casiers connectés proposant du matériel sportif en libre accès ont également été installés. En parallèle, les projets de requalification des cours d'école ainsi que des espaces publics intègrent désormais systématiquement une dimension liée à la promotion de l'activité physique et au mouvement.

Par ailleurs, **divers programmes d'activité physique** ont été déployés sur le territoire communal afin d'animer et de mettre en mouvement la population : ActYv-toi, MiniMove, Urban Training, HappyMove, GymPoussette, Générations ActYv ou encore Vacances ActYv.

Objectif

③ Faire partie du réseau des villes en santé durable

La Ville a renforcé ses partenariats avec les actrices et acteurs de référence dans le domaine de la santé, notamment Unisanté, qui a labellisé Yverdon-les-Bains en tant que « **Commune en Santé** ». Elle a également mis en place une **plateforme santé interservices**, intégrant des partenaires externes. Ces collaborations visent à promouvoir une approche transversale de la santé publique, en lien avec les politiques sociales, sportives et environnementales.

Objectif

④ Développer l'intérêt, la participation et l'accessibilité de la vie culturelle et sportive

Dans une volonté d'élargir l'accès à la culture, la Ville a mené, en collaboration avec le Canton de Vaud, le projet pilote « **Culture accessible** », sensibilisant les actrices et acteurs culturels yverdonnois aux questions d'accessibilité des institutions et de l'offre culturelle.

Par ailleurs, la Ville a :

- Rendu gratuites les prestations de la **Bibliothèque** d'Yverdon-les-Bains
- Instauré la gratuité des entrées, des visites guidées et actions de médiation pour les **écoles primaires et secondaires** dans l'ensemble des institutions muséales communales et subventionnées
- Mené des actions de **promotion du cinéma auprès des élèves**, notamment par la distribution de billets
- Organisé des **accueils ponctuels de structures de la petite enfance** dans les institutions culturelles
- Développé des **projets socioculturels dans les quartiers** via la Bibliothèque
- Renforcé les prestations de la **CarteCulture** de Caritas, tant dans les institutions culturelles que dans les installations sportives, largement relayées par une campagne de communication dédiée.

Pour soutenir durablement l'accès à la culture et les institutions culturelles, la Ville a également :

- Assuré un soutien pérenne aux activités du **cinéma**
- Mis en place un nouveau système de subventionnement pluriannuel en faveur des **compagnies de théâtre professionnelles** locales
- Co-organisé le **Symposium romand des musiques actuelles** en partenariat avec la Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles
- Créé un dispositif de **soutien pour les élèves** des écoles de musique.

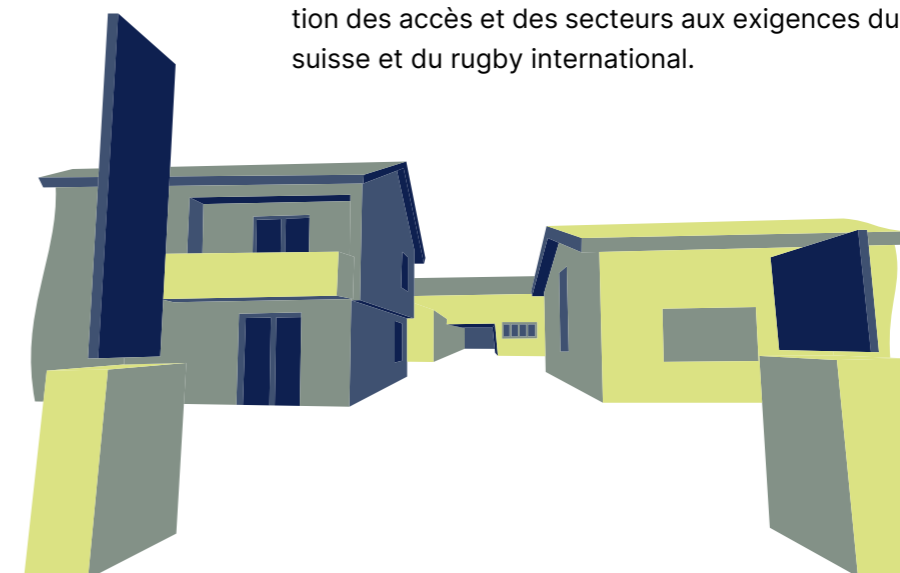
Sur le plan sportif, des actions spécifiques ont été menées pour permettre un **accès gratuit aux installations sportives** lors de certains événements (Festival Yverdonnois du Sport et de l'Activité Physique, Discos sur glace) ou de programmes organisés en collaboration avec différents partenaires.

Objectif

⑤ Développer une offre touristique innovante (culture, activité physique, nature)

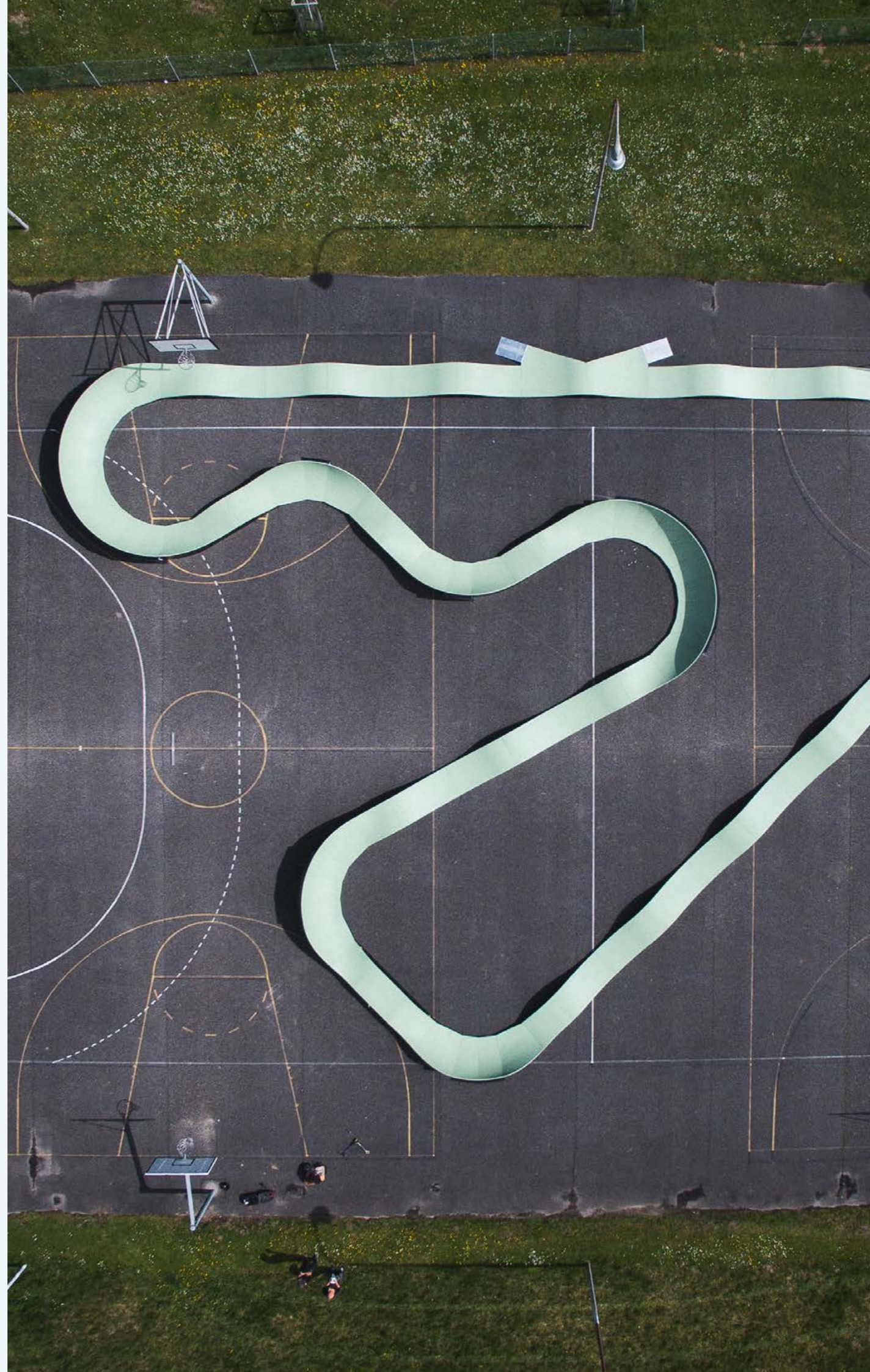
Souhaitant renforcer l'attractivité touristique d'Yverdon-les-Bains, la Municipalité a notamment accompagné le développement du site de **Sports 5**, transformé en un espace culturel, social et sportif vivant, proposant des activités publiques diversifiées. Elle a également investi dans la **modernisation des infrastructures** existantes, notamment la salle communale La Marive, le Théâtre Benno-Besson et la Bibliothèque, tout en promouvant les institutions et les activités culturelles grâce à une ressource dédiée.

Enfin, le **stade municipal** a été mis aux normes de la Super League en 2023, avec l'installation d'un éclairage et l'adaptation des accès et des secteurs aux exigences du championnat suisse et du rugby international.



06

Focus



Réaménagement de la Bibliothèque d'Yverdon-les-Bains

Plus ancienne bibliothèque publique de Suisse romande, la Bibliothèque d'Yverdon-les-Bains (BYLB) a bénéficié d'un **important projet de réaménagement** durant l'été 2023. Menée de manière participative, la démarche a invité la population à imaginer sa « bibliothèque idéale ». Les travaux, réalisés en trois mois, ont porté sur l'ensemble des espaces d'accueil du public et ont permis de renforcer la modernité et l'accessibilité du lieu, grâce à un crédit d'investissement d'un million de francs.

Le public profite désormais d'**espaces entièrement repensés**, comprenant de nouveaux lieux de travail, un espace café, un mobilier renouvelé et une organisation optimisée des collections. Un local d'allaitement accessible aux parents a également été créé. Par ailleurs, la **gratuité de la majorité des prestations** et la **suppression des frais d'emprunt** ont entraîné une hausse marquée des inscriptions. Enfin, l'installation électrique du bâtiment — situé Place du 7 Février 4 — a fait l'objet d'une réfection complète.

Rayonnement sportif national et international

Ces dernières années, Yverdon-les-Bains a renforcé son positionnement sur la scène sportive nationale et internationale. Le **stade municipal** a accueilli les meilleures équipes du pays, plusieurs manifestations ont connu un développement significatif sur la scène nationale, tandis que la **Fédération suisse de rugby** a établi son siège dans la ville. Depuis début 2025, Yverdon-les-Bains accueille également le **Centre national de performance de judo Ouest Suisse**.

La Municipalité a soutenu activement les associations locales dans le développement de leurs événements. Un appui financier a notamment été accordé au **Forget Yesterday Festival (FYF)**, au programme **1400-SPARK** et à des manifestations emblématiques telles que la **Course de la Bonne Résolution**, le **Triathlon**, le **3x3 Swiss Tour** de basket ou le **Rallye Cyclo Touriste**.

L'un des objectifs majeurs était de pérenniser ces initiatives à fort impact social en atteignant des publics identifiés comme vulnérables en matière d'accès à l'activité physique, en s'appuyant notamment sur les synergies avec les partenaires locaux.

Renforcement du tissu associatif sportif, culturel et inclusif

Cette législature a permis de consolider le tissu associatif yverdonnois dans les domaines culturel, sportif et social. Dès 2022, la Ville a soutenu plusieurs manifestations majeures, telles que les **Brandons**, le festival **FestiFree**, engagé autour de thématiques humanitaires, ou encore **La Grande Partie**, festival de jeux de société.

Le site de **Sports 5** est devenu un lieu d'expérimentation et de développement pour les activités associatives culturelles, sociales, sportives et durables. Après un accompagnement spécifique de l'association **Action Culture** pour l'occupation de locaux inutilisés, un **appel à projets** a été lancé en 2023 pour réactiver le site, permettant à près de 30 associations de disposer de locaux et d'y proposer des activités. Les usagères et usagers du site, en passe de devenir un des points centraux de la vie associative locale, ont également été associés aux réflexions portant sur l'avenir de Sports 5 ainsi que sur ses modèles de gestion et de gouvernance.

Pour soutenir l'**engagement bénévole**, une page dédiée a été développée sur le site internet de la Ville, tandis que la plateforme **BETYSE**, en cours de développement avec la HEIG-VD, vise à renforcer la mise en relation entre associations et bénévoles.

Enfin, la Ville a renforcé ses exigences en matière d'inclusion et d'accessibilité, notamment à travers le projet pilote « **Yverdon Culture Accessible** », impliquant 13 institutions et associations culturelles dans la mise en place de plans d'action ciblés.



17

objectifs qui ont guidé nos actions

En élaborant son programme de législature en 2021, la Municipalité a souhaité ancrer son action dans les objectifs du développement durable (ODD), définis par l'Organisation des Nations unies (ONU). L'ensemble des mesures déployées dans les six axes du programme s'inscrit dans cette démarche, visant à contribuer, à l'échelle locale, à la transformation de notre monde. Les ODD prioritaires associés à chaque axe sont ainsi représentés dans les différents chapitres de ce bilan.

Selon l'ONU: « Les objectifs de développement durable sont un appel à l'action de tous les pays — pauvres, riches et à revenu intermédiaire — afin de promouvoir la prospérité tout en protégeant la planète. Ils reconnaissent que mettre fin à la pauvreté doit aller de pair avec des stratégies qui développent la croissance économique et répondent à une série de besoins sociaux, notamment l'éducation, la santé, la protection sociale et les possibilités d'emploi, tout en luttant contre le changement climatique et pour la protection de l'environnement. »

En savoir plus: [Objectifs du développement durable](#)



Liste des acronymes

ADNV	Association pour le développement du Nord vaudois
APEMS	Accueil pour enfants en milieu scolaire
ARAS	Association régionale d'action sociale
BYLB	Bibliothèque d'Yverdon-les-Bains
CACY	Centre d'art contemporain Yverdon-les-Bains
CAD	Chauffage à distance
CASO	Centre d'Accueil en Santé et Orientation
CECB	Certificat énergétique cantonal du bâtiment
CECRY	Cellule de crise d'Yverdon-les-Bains
CFE	Chemins de fer fédéraux
CPEG	Caisse de prévoyance de l'État de Genève
CSP	Centre social protestant
EERV	Église évangélique réformée vaudoise
EPFL	École polytechnique fédérale de Lausanne
FYF	Forget Yesterday Festival
HEIG-VD	Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud
HUG	Hôpitaux universitaires de Genève
JECOS	Service jeunesse et cohésion sociale
LATC	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
LHand	Loi sur l'égalité pour les personnes handicapées
LPrPNP	Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager
NPIV	Nouvelle péréquation intercommunale vaudoise
ODD	Objectifs de développement durable
ONU	Organisation des Nations unies
PRU	Point rencontre d'urgence
RIBT	Réseau intercommunal des bureaux techniques
SIC	Société industrielle et commerciale d'Yverdon-les-Bains, Grandson et environs
STEP	Station d'épuration des eaux
TRAVYS	Transports Vallée de Joux, Yverdon-les-Bains, Sainte-Croix
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance

Plans directeurs et stratégiques communaux

- 🔗 Avenir de la politique du logement et politique foncière
- 🔗 Plan climat
- 🔗 Plan d'actions du sport et de l'activité physique 2021–2026
- 🔗 Plan directeur communal
- 🔗 Plan directeur communal des énergies
- 🔗 Plan directeur de la culture
- 🔗 Plan directeur de la nature
- 🔗 Plan directeur de l'éclairage public 2020–2025
- 🔗 Plan directeur des espaces publics
- 🔗 Plan directeur du Service de la sécurité publique — Horizon 2025
- 🔗 Plan directeur du sport et de l'activité physique — Horizon 2030
- 🔗 Plan directeur localisé Gare-Lac
- 🔗 Plan général d'évacuation des eaux
- 🔗 Politique de la jeunesse 2025–2028
- 🔗 Politique d'intégration 2024–2027
- 🔗 Projet d'agglomération 2021 (PA4)
- 🔗 Projet d'agglomération 2025 (PA5)
- 🔗 Statut du personnel
- 🔗 Stratégie de durabilité à l'horizon 2030 — Agenda 2030
- 🔗 Stratégie de végétalisation
- 🔗 Stratégie égalité et plan d'action
- 🔗 Stratégie numérique
- 🔗 Vision directrice de la mobilité durable

Impressum

Éditeur

Ville d'Yverdon-les-Bains, 2026

Graphisme et relecture

Plates-Bandes communication

Crédits photos

Couverture, pages 8 et 42: Régis Colombo
Pages 4, 5, 16, 37, 41, 61 et 76: Sarah Carp
Pages 14, 34, 38, 48 et 71: Carole Alkabes
Pages 22 et 25: Ville d'Yverdon-les-Bains
Pages 26, 52 et 58: Zoé Jobin
Page 51: Marion Correvon
Page 62: Mediafab Photography
Page 68: Flying Metal

Ville d'Yverdon-les-Bains
Place Pestalozzi 2
1400 Yverdon-les-Bains
T +41 24 423 61 11
www.yverdon-les-bains.ch

